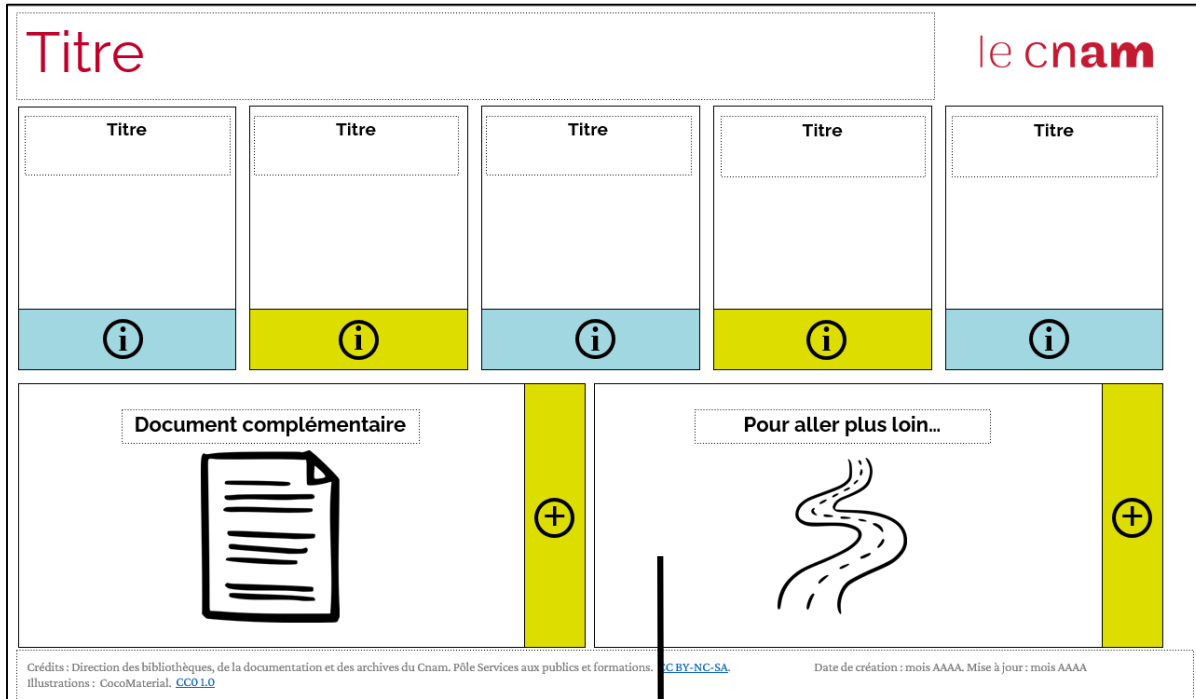


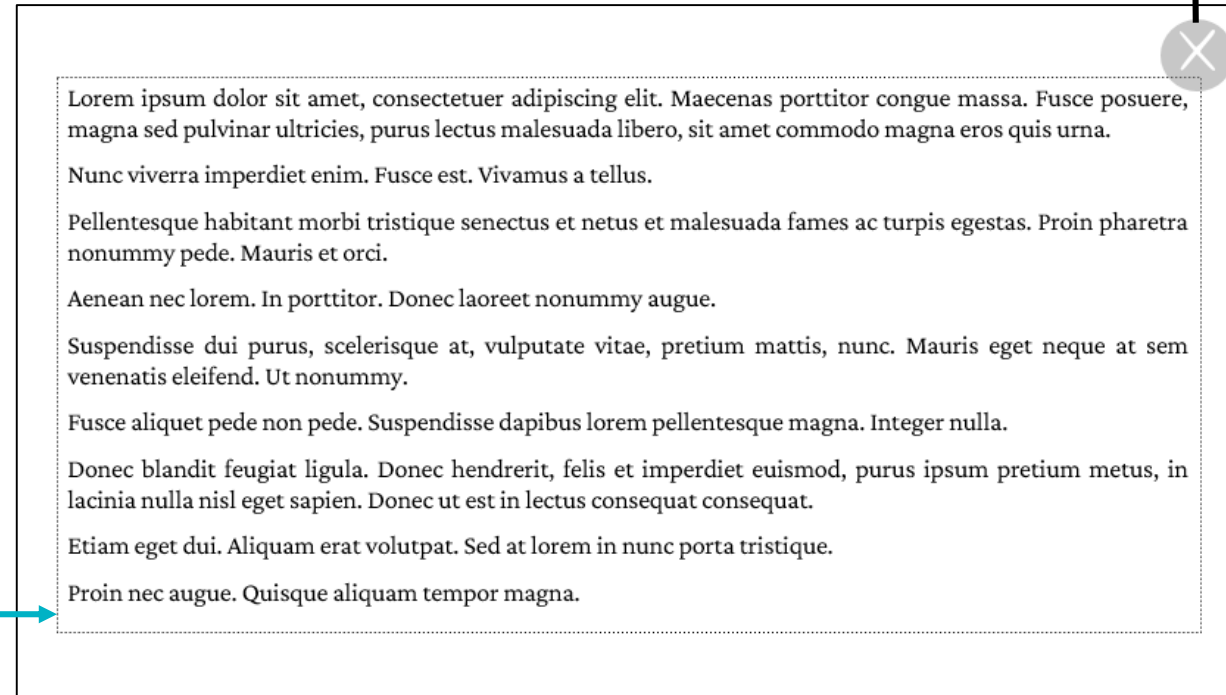
Mode d'emploi



1 Cliquez sur les vignettes pour accéder au contenu correspondant



2 Cliquez sur la croix pour revenir au menu



Plagiat et droit d'auteur

le **cnam**

Qu'est-ce que le plagiat ?



Plagiat, que risque-t-on ?



Images et droit d'auteur



Plagiat et IA



Comment bien citer ses sources ?



Document : les types de plagiat et leur degré de sévérité



Ressources complémentaires





Dans le domaine académique, **le plagiat est un acte volontaire ou involontaire**. Parmi les actes qui constituent une forme de plagiat on peut citer les exemples suivants :

- La rédaction de tout ou partie de son travail par une IA.
- L'achat de travaux auprès d'entreprises ou de particuliers.
- La reproduction de tout ou partie de travaux académiques existants (travaux d'anciennes promotions d'étudiants, travaux d'étudiants soutenus dans des universités à l'étranger...)
- La dissimulation de passages copiés-collés pour empêcher leur détection par des logiciels comme Compilatio.
- L'omission involontaire des sources (parce qu'on a oublié la provenance des propos, des idées, des informations réutilisées ou parce qu'on réutilise du contenu dans laquelle la citation des sources est omise).

Du point de vue juridique, il est également interdit de reproduire partiellement ou intégralement une œuvre sans l'accord de son auteur ou de ses ayants-droits que ce soit par copie, traduction, adaptation, transformation ou arrangement (*Code de la propriété intellectuelle*, art. 122-4)

- **La reproduction d'une image (photographie, schéma, graphique, table, etc.) sans autorisation de l'auteur et sans mention de la source est interdite.**



Le Cnam utilise le système anti-plagiat **Compilatio** pour analyser les devoirs rendus par les élèves. Compilatio permet de prévenir et détecter le plagiat en analysant le pourcentage de similitudes entre le devoir rendu et d'autres sources (internet, anciens travaux d'élèves, etc.). Il pointe les passages similaires problématiques, qui pourraient constituer une forme de plagiat, et écarte les passages similaires où les sources sont correctement citées.

Les auditeurs du Cnam bénéficient de 40 crédits d'analyse gratuits (soit 10 000 mots) avec la version Studium de Compilatio. [En savoir plus](#).

Le règlement national du contrôle des connaissances et des compétences (extrait du Règlement intérieur, version du 15 mars 2025), accessible depuis cette [page](#) stipule (p. 101) :

« Le plagiat de toute production écrite, prise en compte dans une évaluation, est considéré comme une fraude à l'examen. Les sanctions disciplinaires applicables sont les suivantes :

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'établissement pour une durée maximale de cinq ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis, si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'établissement ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

Toute sanction prononcée à l'occasion d'une épreuve entraîne la nullité de cette épreuve pour le candidat intéressé. »



Citer l'auteur d'une image (photographie, schéma, graphique, tableau, etc.) **est toujours obligatoire mais ne suffit pas à rendre sa réutilisation légale.**

Avant de reproduire et/ou de modifier une image dans son travail, il faut vérifier les conditions suivantes :

- *Qui est l'auteur de l'image ?* Son nom doit impérativement être cité.
- *Quel est le sujet représenté sur l'image ?*
 - Si une ou plusieurs personnes sont identifiables sur une photographie et encore vivantes, il faut obtenir leur autorisation au titre du droit à l'image avant de reproduire la photographie.
 - Si une œuvre (dessin, tableau, sculpture, bâtiment, etc.) est représentée sur l'image, il faut obtenir l'autorisation de la personne qui a créé l'œuvre ou de ses ayants-droits avant de la reproduire.
- *La réutilisation de l'image est-elle libre ou soumise à conditions ?*
 - Une image est protégée par le droit d'auteur jusqu'à 70 ans après la mort de son auteur. Passé ce délai, elle entre dans le domaine public et peut être reproduite librement à condition de mentionner le nom de l'auteur et de demander les autorisations nécessaires si des personnes ou une œuvre sont représentées sur l'image.
 - Certaines images peuvent être couvertes par une licence Creative Commons (mention CC ou symbole ©). Dans ce cas, il faut toujours mentionner le nom de l'auteur et suivre les règles de réutilisation stipulées par la licence. [En savoir plus.](#)
 - Dans tous les autres cas, il faut obtenir l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants-droits avant de reproduire l'image. Il est néanmoins permis de reproduire jusqu'à 20 images sans autorisation dans le cadre de l'exception pédagogique à condition que leur taille et leur résolution ne dépasse pas 72 dpi et 800 x 800 pixels, qu'elles ne soient pas téléchargeables à partir du travail rendu et que le travail ne soit pas diffusé en dehors de la communauté universitaire (pas de diffusion sur le web ou de diffusion commerciale).

AVANT DE RÉDIGER UN TRAVAIL AVEC L'AIDE D'UNE IA

- **Suivez le règlement intérieur du Cnam (disponible sur cette [page](#)) :**

« L'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative est autorisée pour tout élève ou tout groupe d'élèves, pour un usage pédagogique, sur l'indication de l'enseignant. La production de travaux dans ce cadre mentionne explicitement ce recours à un outil d'intelligence artificielle générative comme un emprunt ou la citation d'une source externe. Dans le cadre de la production de travaux écrits ou oraux de toute nature soumis à une évaluation, continue ou terminale, le recours à un outil d'intelligence artificielle générative par un élève ou par un groupe d'élèves, est autorisé dans les conditions précitées. Lorsque l'utilisation d'un outil d'intelligence artificielle générative n'est pas préalablement et expressément autorisée ou en cas de non-respect de la mention de son usage, son recours dans le cadre d'une évaluation, constitue une fraude susceptible d'être sanctionnée. La preuve de cet usage irrégulier peut être réalisée par tout moyen. Toute production d'élève peut être soumise à cette fin probatoire à un outil de détection. » (p. 97)

AVANT D'UTILISER DU CONTENU GÉNÉRÉ PAR IA

- **Vérifiez l'exactitude de ce contenu** (« *You ne devez pas considérer les Données de Sortie de nos Services comme une source unique de vérité ou d'informations factuelles, ni comme un substitut aux conseils d'un professionnel.* » Open AI, [Conditions d'utilisation en Europe](#), mise à jour le 29 avril 2025.)
- **Soyez conscient du risque de plagiat** (« (...) les Données de sortie [les réponses fournies par ChatGPT] peuvent ne pas être uniques et d'autres utilisateurs peuvent recevoir des données de sortie similaires de nos Services. » Open AI, [Conditions d'utilisation en Europe](#), mise à jour le 29 avril 2025.)

AVANT DE FOURNIR DU CONTENU À UNE IA

- **Sachez que vous êtes responsable du contenu que vous fournissez** (prompts, fichiers textes, images, audios)
 - **Vous ne devez pas fournir de contenu dont vous ne possédez pas les droits de réutilisation** (« *You déclarez et garantissez que vous disposez de tous les droits, licences et autorisations nécessaires pour fournir des Données d'entrée [aux] Services [d'OpenAI].* » Open AI, [Conditions d'utilisation en Europe](#), mise à jour le 29 avril 2025.)
 - **Le contenu que vous fournissez** (prompts et fichiers texte, images ou audios) **peut être utilisé à des fins d'entraînement du système** (Open AI, [Conditions d'utilisation en Europe](#), mise à jour le 29 avril 2025) sauf si vous vous y opposez.
Il peut aussi faire l'objet de fuites ou de piratages.
- **Ne fournissez jamais de données personnelles ou professionnelles sensibles et évitez de fournir tout ou partie du contenu de votre mémoire ou de votre thèse.**





Citer ses sources et rédiger sa bibliographie

le **cnam**

Pourquoi citer ses sources ?



Quand faut-il citer ses sources ?



Comment citer ses sources ?



Cas particulier : les images



Utiliser Zotero pour citer ses sources



Arbre de décision : choisir un style bibliographique



Ressources complémentaires



Crédits : Direction des bibliothèques, de la documentation et des archives du Cnam. Pôle Services aux publics et formations. [CC BY-NC-SA](#).
Illustrations : CocoMaterial. [CC0 1.0](#)

Date de création : juillet 2025.

Cliquez [ici](#) pour consulter le document



Infographie. TheVisualCommunicationGuy. 2014. D'après
<https://www.plagiarism.org/article/what-is-plagiarism>.
Traduction par Keivan Farzanehnet Nicolas Mouracadé

Ai-je plagié ?

Les types de plagiat et leur degré de sévérité

Cliquez [ici](#) pour le savoir



- Bibliothèque de l'Université de Genève. (2016, mise à jour 2023). Infotrack. [Enregistrements vidéos].
 - « Les usages en matière de citation ». <https://infotrack.unige.ch/les-usages-en-matiere-de-citation>
 - « Les règlements de l'Université sur le plagiat ». <https://infotrack.unige.ch/les-reglements-de-luniversite-sur-le-plagiat>. Pour connaître les règles en vigueur au Cnam, reportez-vous à la page 13 du règlement intérieur de l'établissement (version du 15 mars 2025, accessible depuis cette [page](#))
 - « Comment éviter de plagier ». <https://infotrack.unige.ch/comment-eviter-de-plagier>
 - « Comment reconnaître les cas de plagiat ». <https://infotrack.unige.ch/comment-reconnaitre-les-cas-de-plagiat>
- Latour, M., Mahé, A. et Borgès, R.-M. (2025). « Voller-coller : stop au plagiat » [MOOC]. <https://tinyurl.com/8rxzzssj>
- Groupe Juridique du GTSO Couperin (2025). « Images et droit d'auteur ». <https://gtso.couperin.org/gtjuridique/fiche-images-et-droit-dauteur/>
- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Direction des Affaires juridiques – Mission Appui au patrimoine immatériel de l'État (2018). Guide « Droit d'auteur, droit à l'image : les étapes essentielles pour utiliser un contenu ». <https://www.economie.gouv.fr/apie/propriete-intellectuelle-publications/droit-auteur-droit-image-etapes-essentielles-pour-utiliser-contenu>